



## **AVIS PUBLIC**

### **PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2021, 2022 et 2023**

**AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée greffière et directrice générale adjointe que :**

Le programme triennal d'immobilisations de la Ville de Rivière-Rouge pour les années 2021, 2022 et 2023 sera adopté lors de la séance extraordinaire du conseil de la Ville qui aura lieu, **le mardi 17 novembre 2020 immédiatement après la fin de la séance extraordinaire du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge tenue à 17 h**, au lieu ordinaire de la tenue des séances du conseil (25, rue L'Annonciation Sud à Rivière-Rouge).

Au cours de cette séance, les délibérations du conseil ainsi que la période de questions porteront exclusivement sur le programme triennal d'immobilisations.

**DONNÉ À RIVIÈRE-ROUGE, CE 6<sup>e</sup> JOUR DE NOVEMBRE 2020**

**Lucie Bourque  
Greffière et directrice générale adjointe**